

SONY

Plan d'action annuel Juillet 2023 - Juin 2024

Sony Network Communications Inc.

27/06/2023

Table des matières

1. PRESENTATION	3
2. SCHEMA PLURIANNUEL DE MISE EN ACCESSIBILITE	3
3. PLAN D'ACTION ANNUEL	3
4. AUDIT	3
5. SENSIBILISATION ET FORMATIONS	3
6. TABLEAU RECAPITULATIF	4

1. Présentation

Le Plan d'action annuel pour les applications Mobile a été élaboré conformément au point III de l'article 47 de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (ci-après « La loi »).

2. Schéma pluriannuel de mise en accessibilité

La loi requiert la publication d'un Schéma pluriannuel de mise en accessibilité sur trois ans dont l'objectif est d'informer le public des mesures et des actions mises en œuvre pour rendre les sites Web accessibles à tous.

Le Schéma pluriannuel de mise en accessibilité a été publié le 14/06/2021 et est disponible sur : http://socialife.sony.net/fr/newssuite/accessibility/Multiannual_Accessibility_Plan_for_NewsSuiteWeb.pdf.

3. Plan d'action annuel

Le Schéma pluriannuel de mise en accessibilité doit être accompagné d'un Plan d'action annuel (ci-après « le Plan ») détaillant les mesures correctives ainsi que les audits prévus pour l'année en cours. Ce Plan couvre la période Juillet 2023 – Juin 2024 d'action, et est lié au Schéma pluriannuel de mise en accessibilité Juillet 2021 – Juin 2024.

Le Plan comprend un tableau récapitulatif des mesures et corrections prévues pour Juillet 2023 - Juin 2024¹.

4. Audit

Les audits de conformité en matière d'accessibilité des sites Web sont programmés pour mars 2021 - mai 2021.

5. Sensibilisation et formations

Sony réalisera une gamme de formation ciblant les nouveaux employés et différents rôles dans l'organisation ; depuis la présentation de l'accessibilité jusqu'à des formations plus ciblées pour les ingénieurs et développeurs.

¹ Les mesures correctives prévues ont des délais provisoires et peuvent subir divers *aléas*.

6. Tableau récapitulatif

Parties non conformes à corriger	Date provisoire des mesures correctives prévues ²
1.1.1 Non-text Content: Balise "alt" vide pour certains boutons	6/2024
1.3.1 Info and relationships: Description de balise inappropriée	6/2024
2.4.5 Multiple Ways: Peut passer au sommet uniquement à partir du logo d'en-tête	6/2024

² Les mesures correctives prévues ont des délais provisoires et peuvent subir divers *aléas*.